



BULLETIN MUNICIPAL 2023

Montwigg
ville

Infos pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture:

Mardi, jeudi et vendredi :
de 09h-12h et 13h30-17h
Mercredi : de 09h-12h

MODIFICATION DES HORAIRES :
Depuis le 1er septembre la Mairie
est fermée le samedi mais les élus restent
disponibles sur RDV

CHANGEMENT D'ADRESSE MAIL :
mairie.montvicq03170
@gmail.com

La Poste

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 13h à 16h

Levée du courrier
11h

Germinal Food Truck

Sur la place :
Mardi et mercredi
de 18h30 à 22h

Tél : 06 13 16 76 22

Bibliothèque

le mercredi
de 10h à 12h.

La tour 2 pizz

Sur la place :
lundi soir

Tél. 06 82 55 52 58

Assistante sociale

Mardi après-midi
à la mairie
sur rendez vous
au 04 70 34 39 20

Vival

04-70-07-73-40

Lundi :
8h30-12h30 et 16h30-19h
Mardi, jeudi et vendredi :
7h45-12h30 et 16h30-19h

Samedi et dimanche :
de 8h à 12h
Dimanche
et jours fériés :
de 8h à 12h

Le petit marché montvicquois le mercredi à partir de 16h30

*Pour toute utilisation du
domaine public, en faire la
demande en mairie*

Cabinet kinésithérapie

Tél. 04 70 02 96 58

Cabinet d'infirmier

Le cabinet infirmier vous
informe qu'il est joignable

au 04-70-28-56-58

pour toutes prises de rendez-vous.

En composant ce numéro, votre demande sera prise
en charge dans les plus brefs délais par l'infirmier(e)
travaillant le jour de votre appel.

Pour une prise en charge rapide et de qualité,
veuillez ne pas appeler les numéros
personnels des membres de notre
équipe (type 06) mais bien au

04-70-28-56-58

Élections 2024

Le 09 juin 2024 auront lieu les élections
européennes.

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur
les listes électorales, vous devez vous
rendre en mairie, muni de votre carte
d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est également possible en
ligne sur le site service public.fr



Les recenseurs et le coordonnateur communal

Le recensement

Du 18 janvier au 17 février 2024
aura lieu le recensement.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre
boîte aux lettres. Puis, un agent
recenseur, recruté par la commune,
vous fournira une notice d'informa-
tion soit dans votre boîte aux
lettres soit en mains propres. Suivez
simplement les instructions qui
y sont indiquées pour vous faire
recenser. Ce document est indis-
pensable, gardez-le précieusement.
Se faire recenser en ligne est plus
simple et plus rapide pour vous,
plus économique pour la commune
et plus responsable pour l'envi-
ronnement. Si vous ne pouvez
pas répondre en ligne, des ques-
tionnaires papier pourront vous
être remis par l'agent recenseur.
Si vous n'avez pas reçu de document
d'ici le 26 janvier 2024, contacter la
mairie au **04-70-07-74-02**.

Recensement citoyen

Les jeunes de la commune qui
fêtent leurs 16 ans sont invités à
se faire recenser en mairie dans
le mois qui suit leur anniversaire.
Le recensement permet la convoca-
tion à la Journée Défense et Citoyen-
neté et également d'être inscrit sur
la liste électorale de la commune
sans avoir à faire de démarche.
De même, l'attestation délivrée
est nécessaire pour l'inscription
à un certain nombre d'exams.
Se munir de la pièce d'identité et du
livret de famille des parents.

Mot de l'équipe

Montvicquoises, Montvicquois

En 2023, votre équipe municipale s'est efforcée, malgré
un contexte difficile, de réaliser les projets auxquels elle
s'était engagée.

Parmi les chantiers qui ont mobilisé toute notre énergie,
figure la rénovation énergétique de l'école. En l'espace de
sept semaines, l'école a été déménagée et réaménagée et
l'ensemble des travaux effectués. Cette prouesse n'aurait
pu être réalisée sans le travail acharné à la fois des artisans
qui n'ont pas compté leurs heures en cette période esti-
vale mais également du personnel communal. Nous les
remercions tous d'avoir contribué à la réussite de ce défi.

D'autres projets ont été concrétisés en 2023 notamment
la stabilisation des allées du cimetière 2, le renouvelle-
ment de bancs, tables, jeux pour enfants mais également
l'achat de pompes pour les stations d'épuration et de
matériel pour les employés communaux. Au total, cette
année, la commune a investi 312 000€. Pour financer une
partie de ces investissements, les élus ont choisi de ne pas
augmenter la part communale de la taxe foncière mais
d'avoir recours à l'emprunt.

En 2024, les élus resteront mobilisés pour construire un
cadre de vie qui réponde à vos besoins. Ainsi des aména-
gements paysagers et de voirie seront réalisés avec notam-
ment un nouveau chemin de randonnée réaménagé. Par
ailleurs, afin de répondre à une évolution des mœurs et
des mentalités, le conseil municipal a acté la création d'un
colombarium de six places. Une réflexion sera menée sur
la restauration du monument aux morts. Enfin nous pour-
suivrons le renouvellement du matériel communal et de
certaines chaudières. D'autres projets sont à l'étude mais
leur réalisation dépendra de l'octroi de subventions.

Cette année, Montvicq a été confronté à de nombreux
actes d'incivilités (dépôts sauvages d'ordures, déjections
canines sur le domaine public, vitesse excessive, station-
nement sur les trottoirs, rodéo et circulation à contre
sens au city stade). Des dégradations volontaires ont été
constatées : destruction de matériel urbain, tags. Enfin
des vols ont été commis : panneaux de signalisation et le
baby-foot installé au printemps. Ces incivilités génèrent
un mécontentement grandissant, un coût pour la collectivité,
et du temps consacré par les agents techniques pour
les opérations de nettoyage plutôt que pour embellir la
commune. Face à ces actes, l'installation de caméras de
vidéosurveillance pourra être envisagée.

Prolongeant le travail fait par la commission cimetière
depuis deux ans, la commune a entrepris une procé-
dure de reprise des concessions abandonnées. En effet,
nombreuses sont celles qui se trouvent sans entretien
depuis des décennies posant ainsi des questions de sécu-
rité voire de salubrité. L'état d'abandon a été constaté par
procès-verbal dressé sur place le 7 décembre. A l'issue d'un
délai d'un an, si aucun ayant-droit ne s'est fait connaître,
les concessions seront reprises par la commune.

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier
au 17 février 2024. Cet acte civique permet d'établir la
population officielle de la commune, chiffre qui détermi-
nera la dotation de l'état. Répondre au recensement, c'est
donc permettre à la commune de disposer de ressource
financière. Par ailleurs il permet d'identifier les besoins
en termes d'équipements collectifs (transports, structures
sportives, logements). Deux personnes ont été recrutées
par la commune pour vous recenser. Réservez-leur le meil-
leur accueil. Au secrétariat, Anathalie nous a rejoints en
juillet. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nous avons eu le plaisir cette année de nous retrouver
autour d'animations proposées par la municipalité et les
associations montvicquoises. Force est de constater que
vous avez répondu présents avec joie et bonne humeur à
ces rendez-vous variés, festifs et chaleureux. Merci à toutes
celles et tous ceux qui agissent et s'engagent au quotidien
pour rendre possible cette vie collective.

En 2024, la fête patronale se déroula sur deux jours le
samedi 20 et dimanche 21 juillet.

C'est avec le plus grand plaisir que nous vous donnons
rendez-vous le mardi 16 janvier à 18h30 à la Salle Multi-Ac-
tivités pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite une belle
année 2024. Qu'elle vous apporte la santé, des instants de
joie en famille et entre amis et qu'elle vous donne l'envie
de réaliser vos projets les plus ambitieux.

L'équipe municipale

Le Conseil municipal

Séance du 9 février 2023

La commune a signé pour trois ans une convention avec le SIVOM Région minière pour le contrôle et l'entretien des poteaux d'incendie moyennant la somme de 30€ HT par poteau. Toutes les autres prestations comme le remplacement et la fourniture de pièces, la main d'œuvre, la peinture seront facturées à la commune après acceptation d'un devis par le conseil municipal.

Afin de maîtriser une partie de sa consommation d'énergie, le conseil municipal a décidé que l'éclairage public serait éteint la nuit de 21h00 à 06h30 sur l'ensemble de la commune.

Le conseil municipal a sollicité l'état par le biais de la DETR et le conseil départemental pour les travaux du cimetière.

Séance du 24 mars 2023

Le conseil municipal a déposé auprès de la communauté de communes de Commeny Montmarault Nérès des demandes de subvention pour deux de ses projets : l'installation de jeux à l'école et à la gare ainsi que l'acquisition de l'épaveuse.

Vote des comptes administratifs pour le budget communal et le budget assainissement 2022.

Vote des budgets primitifs 2023 pour la commune et le budget assainissement.

Le budget communal de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 738 522€. Ce budget a été contraint par l'augmentation vertigineuse des dépenses d'énergie qui en l'espace d'un an passent de 20 000 à 60 000€ et par la flambée des frais généraux (matériaux, essence, alimentation pour la cantine). Par ailleurs, les dotations de l'état ne sont pas indexées sur l'inflation.

Le budget communal d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 376 120€.

Les élus ont décidé, comme depuis 2009, de ne pas augmenter le taux des taxes locales.

- Taxe sur les propriétés non bâties : 32.48%

- Taxe sur les propriétés bâties 32.07%

La valeur locative a elle été augmentée par l'état de 7%

Vote des contributions aux organismes de regroupement : 20 000€ au SDE (Syndicat de l'Énergie) 3 800€ au collège de Doyet

pour la scolarité des collégiens montvicquois, 3200€ au CCAS, 2 000€ à l'ATDA (Assistance Technique du Département de l'Allier) 1 300€ pour le Centre Social Rural de Villefranche et 1 000€ pour la SPA.

Vote des subventions aux associations : Le conseil a souhaité maintenir l'enveloppe budgétaire allouée aux associations organisant des manifestations. Ces dernières étaient au nombre de 3 en 2022, elles sont désormais 4. Ainsi les associations Le Cafournio, Florane et son époque, Montvicq en Fête et l'amicale de l'école de Montvicq ont reçu 250€ pour l'année 2023.

Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau réseau intercommunal de sentiers de randonnée, une convention de partenariat a été signée avec la communauté de communes afin de préciser le rôle de chacun. La signalétique est financée par la communauté de communes et l'entretien courant est à la charge de la commune. Montvicq est sillonné par un Parcours de Randonnée « sentier du Ris Voirat » (PR32). Cette boucle de 4 km est composée de 70% de chemins de terre avec un départ sur la place de l'église.

Afin de « dénormaliser » le tabac c'est-à-dire changer les attitudes face à ce qui est aujourd'hui considéré comme un comportement normal et acceptable, la commune de Montvicq a signé avec le comité de l'Allier de la Ligue contre le cancer une convention visant à créer des espaces sans tabac. Ainsi l'école communale et ses abords extérieurs, l'aire de jeux à l'ancienne gare ainsi que celle située sur le parking de l'école (city stade, terrain de pétanque et ensemble de jeux pour enfants) seront considérés comme des espaces sans tabac où il sera interdit de fumer.

Séance du 13 avril 2023

Les élus ont validé le projet de rénovation énergétique de l'école. Le conseil municipal a donc sollicité les subventions de l'état dans le cadre de la DETR et du conseil départemental par le biais du dispositif « amélioration énergétique des bâtiments recevant du public »

Séance du 01 juin 2023

Pour faire face à l'augmentation du prix des produits alimentaires, le conseil a décidé de répercuter une partie de celle-ci sur le prix du repas de la cantine. Le prix de revient d'un repas est de 3, 80 € hors charges de personnel ni de fluides (électricité, eau). A compter de la rentrée 2023, le

prix du repas sera facturé 3€.

Monsieur Paupert Geoffrey, conseiller municipal et pompier professionnel a été désigné, par le conseil municipal, correspondant « incendie et défense »

L'étude concernant l'état du réseau d'assainissement du centre bourg a montré que des travaux étaient nécessaires avant d'envisager la construction d'une nouvelle station « aux Collins ». Ces travaux sont estimés à 317 400 HT.

Une convention de mise à disposition du terrain de football et du vestiaire a été signée entre la commune et l'AS Montvicq afin de déterminer les droits et devoirs de chacun.

Séance du 31 juillet 2023

Pour financer une partie des investissements 2023 qui s'élèvent à 312 000€ (travaux de rénovation énergétique de l'école et aménagement du cimetière notamment) un emprunt de 100 000€ a été contracté sur une durée de 12 ans.

Séance du 29 septembre 2023

Renouvellement pour un an du bail avec TOTEM pour l'antenne relais située Chemin des Caumartels.

La loi prévoit que chaque élu local doit être en mesure depuis le 01 juin 2023 de pouvoir consulter un référent déontologue chargé de « lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l'élu local ». La commune a désigné comme référent déontologue celui du Centre de Gestion de l'Allier.

Le tarif du repas cantine pour un adulte est porté à 5.20€

Séance du 07 décembre 2023

Le conseil a maintenu les rythmes scolaires tel qu'ils existaient, en renouvelant la dérogation pour la mise en place de la semaine de 4 jours et en maintenant les horaires d'entrées et de sortie des classes.

Dans le cadre du projet « notre école, faisons la ensemble » la commune de Montvicq a signé avec l'état une convention afin que soit financée l'acquisition de robots Beebot et de lisseuses.

Renouvellement pour 3 ans de la convention avec la SPA.

Le conseil municipal a instauré la prime de pouvoir d'achat aux agents communaux qui remplissent les conditions énoncées dans le décret du 31 octobre 2023.

Centre social d'action communale (CCAS)

Repas du CCAS



Comme chaque année, le Centre Social d'Action Sociale a mis en avant les seniors en organisant son repas d'automne. Le dimanche 8 octobre, 60 personnes étaient présentes à la Salle Multi-Activités pour savourer le repas préparé par le traiteur Friaud.



L'animation musicale de River Bank a débuté lors du repas. En effet, Laurent a invité élus et convives à venir fredonner sur scène des standards de la chanson française.



L'après-midi s'est achevé par un concert mêlant la chanson française revisitée ainsi que d'autres titres internationaux indémodables et par un goûter.

Distribution des colis aux anciens

Le CCAS a offert un panier gourmand aux personnes qui n'ont pas pu se déplacer au repas ainsi qu'aux personnes résidant en maison de retraite.



Registre canicule.

N'attendez pas les fortes chaleurs pour vous inscrire ou inscrire vos proches sur le registre canicule de la mairie.

Les personnes de plus de 65 ans, celles de plus de 60 ans isolées et reconnues inaptes au travail et les adultes en situation de handicap résidant à leur domicile, peuvent être inscrites sur ce registre, qui est confidentiel.

L'inscription est une démarche volontaire et gratuite.

En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par la préfecture, les personnes inscrites seront systématiquement et prioritairement contactées par les membres du CCAS afin de vérifier leur besoin d'aide, de visite et de secours.

Nos réalisations

Réaménagement et travaux énergétiques du bâtiment de l'école

Notre école communale n'avait pas fait l'objet de gros travaux depuis 20 ans.

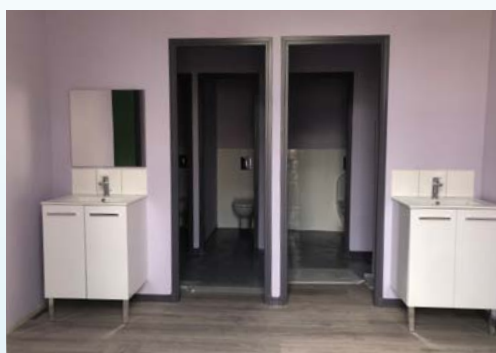
Une étude thermique de notre bâtiment a révélé une déperdition importante de chaleur et un mode d'éclairage énergivore. En entreprenant les travaux préconisés, la commune va réduire de 36.4% sa consommation d'énergie.

Les travaux suivants ont donc été effectués :

- Isolation des murs, des plafonds et des sols avec la mise en place d'un revêtement isolant. Coût 83 288€
- Changement du mode de chauffage avec l'installation de pompes à chaleur. Coût 72 000€
- Changement du mode d'éclairage avec l'installation de dalles LED basse consommation et réhabilitation du système électrique. Coût 14 196€

Des aménagements ont également été effectués :

- Installation de nouveaux sanitaires, lavabos et changement du chauffe-eau. Coût 9 131€



- Changement des armoires encombrantes et inadaptées par des placards encastrés afin de sécuriser et d'améliorer la circulation dans les classes. Coût 17 962€



Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 80% (41.57% par l'état et 38.43% par le conseil départemental)



Le 1er juillet, les élus et agents communaux ont eux même déménagé les deux classes de primaire.

Ainsi dès le 3 juillet, les travaux ont pu débuter et le 4 septembre tout était prêt pour accueillir les professeurs et leurs élèves dans les classes jaunes, vertes et bleues.



Aménagement et stabilisation des allées du cimetière

Le cimetière a été édifié sur une parcelle pentue et aucune évacuation d'eau n'avait été pensée lors de sa création. A chaque épisode pluvieux, d'innombrables rigoles se forment en creusant de plus en plus profondément les allées en charriant gravillons et pierres en contrebas. Afin de freiner et canaliser la vitesse de l'eau, des grilles avaloirs ont été posées et un revêtement bicouche mis en place. Ainsi, les allées du cimetière 2 sont stabilisées.



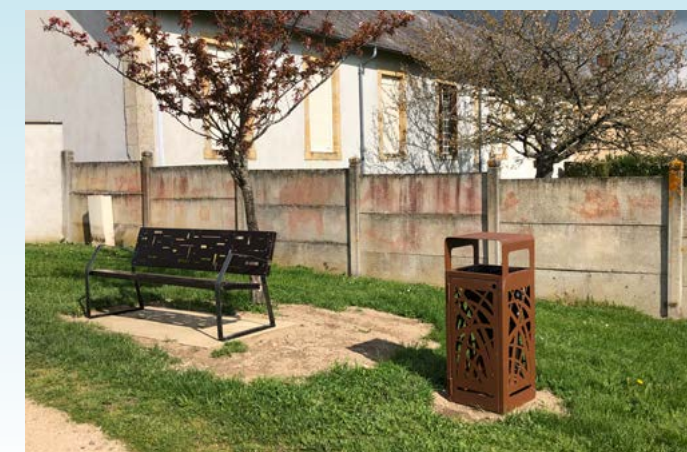
Ces travaux d'un montant de 64 811€ ont été financés à hauteur de 35% par l'état et 30% par le conseil départemental



Achat de matériel

Outre l'acquisition d'une débroussailleuse, d'une perche élagueuse, l'épareuse commandée l'année dernière a enfin été livrée. Cet investissement de 27 000€ a été subventionné, en plus des 5 000€ accordés en 2022 par le conseil départemental, de 2 000€ supplémentaires attribués par la communauté de communes au titre des fonds de concours 2023.

Embellissement de la commune



Des bancs et tables ont été installés ou remplacés dans différents lieux de la communes (école, gare, cimetière et prise d'eau).



Afin de sécuriser la sortie des écoliers et d'éviter que des voitures ne soient stationnées sur le haut du parking de l'école, des barrières ont été installées

De même les jeux ont été renouvelés à la gare et à l'école

Vie de la commune

Les Vœux de la municipalité

Après deux années de COVID, les élus ont pu enfin organiser la traditionnelle cérémonie des vœux qui a été l'occasion de présenter les réalisations effectuées depuis 2020 et les projets à venir.



Remise des clefs USB aux futurs collégiens



C'est sous un soleil d'été qui annonce des vacances bien méritées que les élus ont remis aux 9 élèves de CM2 une clé USB revêtue du logo de la commune.

Les futurs collégiens ont d'abord exposé leur projet d'avenir pour ensuite évoquer souvenirs et anecdotes à l'école de Montvicq.

La fête patronale

Cette année encore la fête patronale a été coorganisée et cofinancée par la municipalité et Montvicq en fête.

Malgré une météo capricieuse, le marché artisanal a rassemblé une quinzaine d'exposants installés autour de l'église. Comme chaque année, les producteurs locaux ont répondu présents.



L'après-midi, la déambulation a permis de chanter au son de l'orgue de Barbarie ou de l'accordéon tandis que les enfants se défoulaient dans la structure gonflable.



250 repas ont été servis midi et soir par des élus et bénévoles motivés. La soirée s'est achevée par le feu d'artifice avant le traditionnel bal.

La rentrée scolaire

Le parking de l'école était animé ce 4 septembre. Entre appréhension, stress et retrouvailles 55 écoliers ont fait leur rentrée.

Cette année, une nouvelle enseignante venue de Désertines, Anaïs Boudon, aura en charge les CP CE1, Isabelle Martinet les élèves de maternelle, tandis que Marie Blanc, directrice,

enseignera au CE2 CM1 et CM2.

Durant l'été, des aménagements et travaux ont été réalisés et outre les économies d'énergie réalisées, ces derniers offriront aux élèves et aux enseignantes un environnement agréable propice à l'épanouissement et à l'apprentissage.



La montvicquoise

Pour sa douzième édition et malgré une chaleur accablante, ils étaient plus de 70 à s'élancer sur les deux parcours pédestres de 8 et 18 kms ou pour 40 kms à vélo.

Les élus les attendaient à l'ancienne gare pour leur offrir une boisson bien fraîche, récompensant ainsi les efforts fournis.

La fête de la citrouille



Cette année encore, loups garous, sorcières, monstres et vampires se sont réunis à la tombée de la nuit sur la place du village. Equipés d'un bracelet fluorescent, ils ont reçu un plan et un petit sachet dans lequel ils devaient mettre les images collectées aux différents lieux indiqués sur la carte.

Une fois la mission accomplie, rendez-vous était donné dans la cour de l'école pour une récompense et une dégustation de soupes préparées par les élus. Des citrouilles, cultivées par un montvicquois, ont été coupées et offertes à ceux qui le souhaitaient.



Le 11 novembre

Cette année, les élus et porte-drapeaux étaient accompagnés d'élèves montvicquois qui ont participé avec émotion à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre.



Maelys, Méline, Elina, Mathilda et Tess ont rendu hommage aux héros tombés au champ d'honneur en lisant le poème devant le monument aux morts « Au champ d'honneur » de John Mac Crae. Ensuite, les personnes présentes ont pu profiter du travail de recherche effectué en classe par les élèves de CE2-CM1 et CM2 notamment à propos des Montvicquois morts aux champs de bataille. Ce travail a donné lieu à une exposition dans la salle du conseil municipal. Les élus remercient les enfants, leurs parents et Madame Blanc pour leur implication.



Remise du diplôme du brevet

Le vendredi 18 novembre, Madame De Meeleer, principale du collège a accueilli les anciens élèves de 3ème et leurs parents pour les féliciter du travail fourni qui leur a permis d'obtenir le brevet. Chaque jeune lauréat a reçu son diplôme des mains du maire de sa commune d'origine.

Agenda communal 2024

Vœux de la municipalité	Mardi 16 Janvier	Salle Multi-Activités
Fête patronale	Samedi 20 et Dimanche 21 juillet	Place du village
La Montvicquoise	Dimanche 15 septembre	Place du village
Repas des anciens	Dimanche 6 octobre	Salle Multi-Activités
Fête de la citrouille	Jeudi 31 octobre	Place du village

La magie de Noël

Spectacle

La place du village s'est parée de ses couleurs de Noël.

Le mardi 19 décembre, les écoliers se sont retrouvés à la SMA pour découvrir et participer au spectacle offert par la municipalité.



Repas

Le repas de Noël concocté par Maria



Père Noël

La distribution des cadeaux sur la place en présence du Père Noël



Informations communales et intercommunales

Le conseil communautaire

Le mercredi 4 octobre, la commune a accueilli le conseil communautaire. Cet organe regroupe 55 conseillers représentant les 33 communes composant la communauté de communes de Commentry Montmarault Néris. Il délibère sur les sujets dont il a la compétence.

Parmi les délibérations votées dernièrement figurent :

- L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Après de nombreux temps d'échanges avec les élus et les partenaires, et un travail important sur le terrain, le projet de PLUI a été arrêté lors du Conseil Communautaire du 15 Novembre 2023.

Le dossier d'arrêt est consultable sur le site internet de la Communauté de communes dédié aux documents d'urbanisme : <http://plu.cmc03.fr/>.

ATTENTION : c'est uniquement lors de la phase d'enquête publique, courant Mars 2024, que les avis/remarques de la population pourront être récoltés.

Pour l'instant, nous rentrons, et ce pour 3 mois, dans la phase de consultation des communes membres de la Communauté de communes et des différents partenaires (l'Etat, les Chambres,...).

- L'aide pour la rénovation des façades de centre bourg

Dans le cadre de sa démarche de requalification des centres-bourgs, la communauté de communes a décidé d'octroyer des aides aux propriétaires de logement situés sur des secteurs ciblés (en bleus sur la carte ci-dessous) et ce, afin de les inciter à engager des travaux de valorisation de leurs biens.



Les immeubles subventionnables sont

- les maisons individuelles/immeubles collectifs datant d'avant 1980.
- les bâtiments avec commerce en RDC d'avant 1980 (prise en compte de la façade commerciale à condition que les travaux participent à la mise en valeur de l'édifice)
- les extensions de bâtiments mais attenantes, telles que les garages, pièces supplémentaires, etc. Si les travaux sont compris dans un projet global de rénovation des façades ou

que la façade attenante est en bon état.

Sont exclus: les immeubles appartenant à un bailleur social, les établissements de services publics, les entreprises industrielles, les dépendances seules, telles que les garages ou autres annexes non attenantes, les meublés de tourisme. Les bénéficiaires sont :

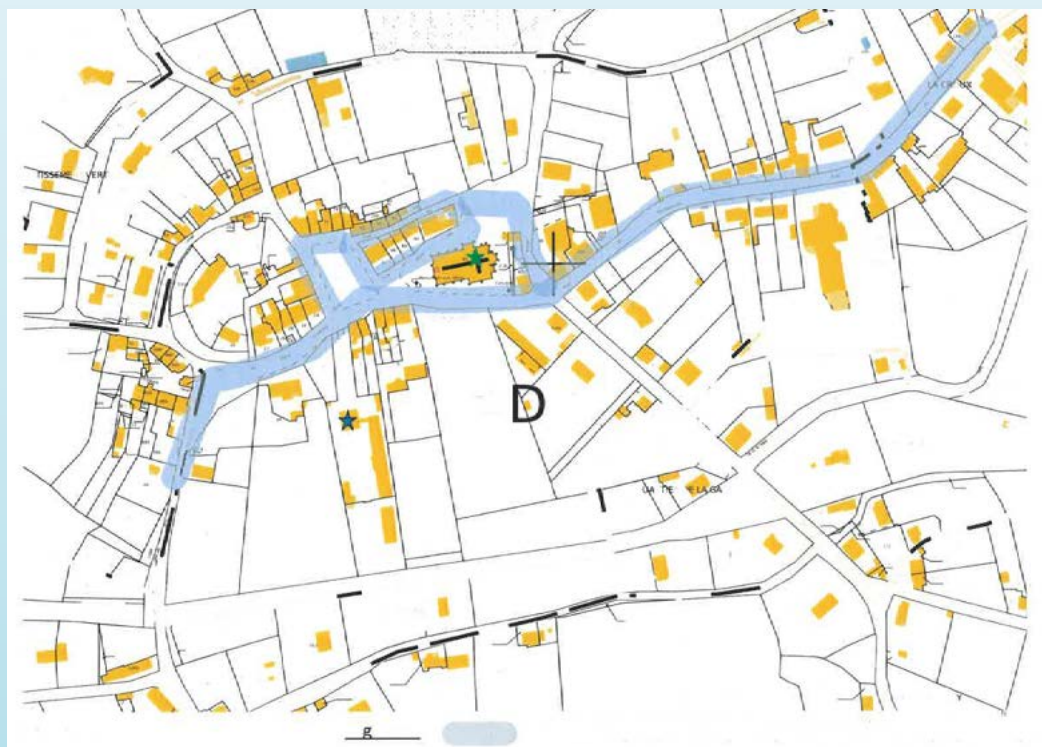
- Personnes physiques ou morales, propriétaires, usufruitières ou propriétaires indivis du bien.
- Personnes physiques ou morales de droit privé qui

affectent leurs locaux à la location, à titre individuel ou sous forme de SCI.

- Syndicats de copropriétés avec délibération de l'assemblée générale ayant décidé des travaux obligatoires.

Le montant de l'aide est calculé sur 25% du montant hors taxe des travaux avec un plafond de 2 500€. Ce dispositif s'applique jusqu'en décembre 2025.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site de la communauté de commune ou demander le règlement à la mairie.



La taxe d'assainissement : L'entretien du cimetière

L'eau du robinet que nous utilisons chaque jour est ensuite évacuée, traitée avant d'être rejetée dans la nature sans risque de pollution.

Toutes ces étapes ont un coût et c'est pourquoi nous payons la taxe d'assainissement.

Il faut distinguer deux types d'assainissement.

L'assainissement collectif

Communément appelé le « tout à l'égout ». Les eaux usées sont collectées et acheminées jusqu'à la station d'épuration où elles sont nettoyées des substances organiques ou chimiques qu'elles contiennent.

La taxe d'assainissement sert à financer le nettoyage des eaux usées. Son montant est fixé par le conseil municipal. En 2023 la taxe est de 1.25€ / m³ avec un minimum de 40m³ à laquelle s'ajoute 0.16€/m³ correspondant à la taxe votée et perçue par l'agence de l'eau.

Tout logement raccordable à un système d'assainissement collectif existant est redevable de la taxe d'assainissement qu'il soit relié ou non au réseau. De même, à la création d'un nouveau réseau d'assainisse-

ment collectif, tout propriétaire d'une construction doit la faire relier au réseau dans un délai de deux ans. A défaut la taxe est doublée. La commune de Montvicq dispose de trois stations d'épuration: une aux Collins (route de Commentry) une à Varennes (route de Louroux de Beaune) et une dernière aux Bourdignats. Plus de la moitié des Montvicquoises et Montvicquois sont raccordés au réseau d'assainissement collectif.

L'assainissement individuel

Lorsque l'habitation est trop éloignée du réseau d'assainissement collectif pour y être raccordée, il appartient au propriétaire de pourvoir à l'assainissement des eaux usées qu'il rejette par la mise en place d'un système d'assainissement autonome (micro station, fosse septique). Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) géré par le SIVOM de Doyet est chargé de contrôler la conformité des installations individuelles et de vérifier périodiquement leur bon fonctionnement. La redevance est fixée par le SIVOM.

La loi dite « Labbé » interdit aux collectivités l'usage des pesticides chimiques de synthèse pour l'entretien des espaces verts et de la voirie.

Depuis le 1^{er} juillet 2022, l'interdiction des produits phytosanitaires est élargie à tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif comme les cimetières.

Les agents communaux nettoient manuellement les allées mais

malgré leur conscience professionnelle ils ne peuvent pas passer tout leur temps au cimetière.

Un nettoyage sera donc réalisé à des dates spécifiques.

La municipalité rappelle qu'il appartient à chaque propriétaire de concessions ou à leurs ayants droits d'entretenir les espaces autour des sépultures.

Le baptême républicain ou parrainage civil



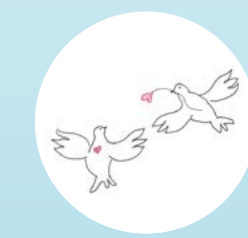
Instauré en 1794, le baptême républicain est une cérémonie laïque célébrée par le maire au cours de laquelle marraines et parrains s'engagent moralement à accompagner l'enfant dans son entrée dans la communauté républicaine en les faisant adhérer de manière symbolique aux valeurs de Liberté d'égalité et de fraternité.

Après être tombé en désuétude pendant plus d'un siècle, le baptême républicain connaît un engouement croissant depuis quelques années. Cette année, Augustin, Adèle et Zoé ont été baptisés civilement à Montvicq.

État civil



Nous souhaitons la bienvenue aux 3 bébés nés cette année
FILLON Neïa née le 07 mars
SGOBIO Tiago né le 26 juillet
PASSAT Victoire née le 15 novembre



Nous exprimons nos vœux de bonheur aux 2 mariés et aux 4 pacsés dont
GERBIER Léa et DURIN Florent pacsés le 28 mars



Nous présentons nos condoléances à la famille de
DUBOIS René décédé le 04 mars

DEBOSSCHER André décédé le 26 mai

MÉLOUX Marie née GUÉGUAN décédée le 1er juillet

LAVIGNON Claude décédé le 14 juillet

DA VENDA Manuel décédé le 06 septembre

BARTHILLAT Béatrice née GUIGNER décédée le 14 novembre

Cette liste est non exhaustive, la municipalité se devant d'avoir un accord pour publier ces informations.

L'école

Classe dehors

Nous sommes allés à la petite gare pendant la dernière semaine de classe. En effet, notre école était en travaux pour la retrouver toute belle à la rentrée.

Nous avons réalisé des épreuves de Koh Lanta. Nous nous sommes répartis en groupe : l'équipe rouge, la bleue, la verte et la jaune.

Chaque groupe a dessiné les totems de son équipe puis nous avons réalisé des épreuves sportives : la posture de l'arbre, des parcours avec les yeux bandés ou avec un gobelet percé sur la tête enfin nous avons terminé par la traditionnelle épreuve des poteaux.

Nous nous sommes questionnés sur la nature qui nous entoure en faisant appel à nos 4 sens.

C'était une super semaine !



Journée Olympique

Le 23 juin nous avons participé à la journée olympique.

Le matin, nous avons accueilli les parents pour réaliser trois ateliers : préparer des gâteaux, un escape-game et le coloriage d'une fresque sur le thème des JO.

L'après-midi, la classe des CP-CE1 de Mme Aufauvre et la classe des grandes sections-CP-CE1 de Mme Rohmer sont venues toutes deux sur le parking de l'école où nous avons réalisé différentes activités sportives. Les CM1-CM2 ont pris en charge les différents ateliers.

Ensuite nous avons partagé les gâteaux fabriqués le matin avec les deux autres classes.



La piscine

L'année dernière, nous sommes allés à la piscine de Commentry. Nous avons fait plusieurs groupes avec les maîtresses ou avec les maitres-nageurs. Nous avons appris à aller chercher un anneau au fond de la piscine, à nager avec une frite derrière la nuque... Les CE2 et CM2 ont passé une épreuve pour voir leur niveau.

Cette année, nous retournerons à la piscine les jeudis à partir du mois d'avril.

PARC ANIMALIER D'AUVERGNE.

Le 20 juin, tous les élèves de l'école se sont rendus en bus à double étage au Parc Animalier d'Auvergne de Ardes sur Couze. Nous avons pu découvrir de nombreux animaux comme la panthère des neiges, les girafes ou encore les capybaras.

Nous avons mangé le repas préparé par le parc : un sandwich, des chips et une compote.

Nous avons passé une super journée



Mets tes baskets et bats toi contre la maladie

La dernière semaine avant les vacances d'octobre, nous avons couru pour l'association Éla. Nous nous sommes donnés beaucoup de mal à courir tout au-tour du terrain de foot de l'école.

On prenait un bouchon au début de chaque tour et on le reposait à la fin du tour. À la fin, on était tout essoufflés d'avoir couru sans arrêt, on avait mal aux jambes et on a terminé les tours en marchant.

Pour que tout le monde participe, les grands ont donné la main aux maternelles. C'était bien.

Toute l'école a couru 800 tours, ce qui représente 65km.

Planete Môme

Le mardi 10 octobre, nous avons assisté à un spectacle de Planète Mômes. Nous avons regardé un film interactif sur les arts.

Une dame nous expliquait les différents arts qui existent. Il y avait les sculptures (en bois, en sable et en roche); les styles de musique (le rock, le classique, le rap, ...); la danse; la peinture; l'architecture (les monuments).

Un personnage qui s'appelait Map, en forme de globe terrestre, voulait participer à un concours d'art. Il essayait chaque art et à chaque fois, il n'y arrivait pas et trouvait que « c'était moche ».



Associations

Chaque association montvicquoise dispose d'un espace de libre expression dans le bulletin municipal. Ainsi elles peuvent vous faire part de leurs informations et des dates à retenir.

Association pour le don du sang bénévole de Bézenet-Doyet-Montvicq

En 2023, L'Etablissement Français du Sang a organisé trois collectes dans nos trois communes. Au cours de ces trois collectes, nous avons accueilli 146 donneurs: douze donneurs de plus que l'an passé. Malgré cette légère hausse en fin d'année, nous n'avons pas retrouvé le niveau des années précédentes. Les stocks de sang de l'Etablissement Français du Sang sont toujours à un niveau préoccupant.

Pour l'année 2024 trois collectes sont également prévues: le 10 janvier à Bézenet, le 13 mai à Doyet, et le 3 septembre à Montvicq. Nous vous rappelons qu'il est recommandé de s'inscrire sur le site:

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Vous éviterez ainsi l'attente et faciliterez le travail du personnel de l'E.F.S.

En 2024, l'E.F.S. entend mettre l'accent sur les collectes de plasma la France ne produit que 35% du plasma qu'elle utilise. Aussi, des rendez-vous vous seront proposés lors des collectes, vous pouvez aussi vous manifester directement auprès de l'E.F.S. qui organise aussi des taxis transportant les donneurs vers la maison du don de Moulins.

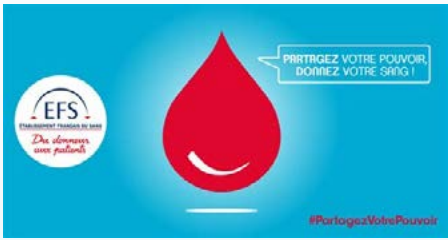
Renseignements au 04 70 34 86 10.

L'assemblée générale de l'association aura lieu à Montvicq, salle de

l'ancienne gare, le samedi 27 janvier à 10 h 30, toute présence sera la bienvenue.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour 2024 et vous attend nombreux pour les malades, sur la prochaine collecte:

à Bézenet, le mercredi 10 janvier.



L'amicale de l'école de Montvicq

Nous sommes une association loi 1901, déclarée depuis le 3 janvier 2023. L'argent récolté servira aux enfants de l'école de Montvicq pour des animations, des voyages, achat de matériel et toutes autres dépenses pour le bon fonctionnement de l'association.

En 2023 nous avons fait: Une bourse aux jouets en février qui a peu fonctionné malgré la présence de Mickey, une vente de chocolats de Pâques sur catalogue, en avril on a offert une chasse aux œufs à tous les enfants, en juin réalisation de la kermesse de l'école avec l'aide des maîtresses pour avoir appris aux enfants les chansons et danses pour le spectacle puis les enfants ont eu droit à divers jeux, structure gonflable, pêche aux canards etc... Le 30 juin pour le départ de la maîtresse Virginie nous avons offert un pot de départ pour

remercier ses services dans l'école. En octobre ce fut notre Loto, beaucoup de monde était présent on a même fait salle comble. Les gens étaient ravis ils nous ont même dit que ça fait facilement 10 ans qu'il n'y en avait pas eu à Montvicq. Certes on a fait des petites erreurs mais on fera mieux la prochaine fois. Le lendemain on a fait une bourse aux jouets comparable à celle de février on ne pouvait plus accueillir d'exposant. Elle a très bien fonctionné et les exposants nous ont remerciés pour l'organisation. Nous avons refait une vente de chocolats sur le catalogue pour Noël qui vient de se terminer. Là, on prépare les calendriers 2024 avec la photo de groupe des enfants.

En 2024, au mois de février on fera



mardi gras dans la salle sma avec maquillage et différentes surprises prévues, le 1er avril ce ne sera pas un poisson mais une chasse aux œufs que l'on organisera à l'ancienne gare, puis diverses animations tout le reste de l'année.

Tout ça est possible grâce à votre soutien quand vous assistez à nos manifestations, on a besoin de bénévoles n'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous avez des idées ou suggestions on est à l'écoute de tout le monde.

Tel: 06 59 86 16 65

Facebook: L'amicale de l'école de Montvicq

Cette association est pour nos enfants de l'école soutenez nous.

Le président, Stéphane Schmitt



Le Cafournio

A sa création, en 2015, le Cafournio avait comme objectif prioritaire son implantation sur la commune de Montvicq. Depuis 2021, le projet a évolué grâce à l'acquisition, et le soutien financier du Conseil départemental de l'Allier, d'un camping-car, que nous avons nommé le Dépanneur, et c'est ainsi qu'un café associatif culturel itinérant a vu le jour. Depuis 2 années le Dépanneur n'a cessé de se déplacer sur les communes environnantes de la communauté de communes de Montmarault-Commentry-Néris-les-Bains. Les objectifs sont divers et nombreux:

- Aller à la rencontre de tous les publics sans discrimination de sexe, de milieu social et culturel,
- Proposer des activités culturelles à l'aide d'ateliers comme la peinture, le patchwork, la couture groupe « aiguilles et compagnie », la lecture à voix haute groupe « au fil des mots », les arts créatifs, des mosaïques réalisées à l'aide de vaisselles cassées,
- Rompre avec un isolement rural et faire se rencontrer tous les publics, jeunes, familles, personnes âgées, enfants pour une meilleure compréhension du vivre ensemble,
- Réaliser des manifestations culturelles en proposant des spectacles de théâtre, de musique, de contes. Les communes avec lesquelles nous avons commencé un travail en collaboration sont: Montvicq, La Celle, Malicorne, Chappes, Louroux-de-Beaune mais d'autres sont à venir.



Un premier calendrier est déjà proposé pour l'année 2024:

Ateliers:

Atelier couture « Aiguilles et Compagnie » – fonctionne depuis le 5 octobre 2023 tous les jeudis de 14h à 18h à la salle de la Gare à Montvicq,

Atelier Lecture à voix haute « au fil des mots » – fonctionne une fois par mois et a débuté le samedi 21 octobre 2023 après-midi de 14h à 16h à la salle des associations de Malicorne Ateliers arts créatifs et patchwork débuteront au printemps 2024

Stage de peinture:

Samedi 20 et dimanche 21 avril 2024, pendant les vacances de Pâques, encadré par Isabelle Belsai-Huart, peintre. Il se déroulera à la salle de la Gare à Montvicq pendant les deux jours sur le thème de la nature.

Manifestations culturelles:

Samedi 29 juin 2024, « la grange en fête » à Chappes manifestation qui proposera du théâtre, de la musique et des contes

Samedi 20 juillet 2024, « la place au public » à la Celle manifestation qui proposera des ateliers de créa-



tion artistique (peinture, arts créatifs, jeux, mosaïques à partir de vaisselles cassées, lecture à voix haute), et des spectacles de théâtre, musique, contes,

Samedi 27 juillet 2024, randonnée au pays de la poésie (Bézenet-Louroux-de-Beaune-Bézenet) environ 12 kms accompagnée par Françoise Ribatto. Arrêt sur Louroux-de-Beaune pour un casse-croûte en mode poésie et lecture à voix haute.

Présence du Dépanneur lors des activités. Vous pourrez y déguster des boissons chaudes ou froides et des propositions de collations ou de repas selon les activités. Essentiellement à base de produits biologiques.

Contacter l'association Le Cafournio pour toute demande d'information concernant une animation culturelle ou la participation du « Dépanneur » dans un projet.

Tél. 07.69.49.50.81 (laisser un message. Nous vous rappelons)

Courriel: lecafournio@gmail.com

www.facebook.com/lecafournio

Pour l'équipe du Cafournio
Hélène Gisbert-Démaret
Présidente



Combattants Algérie Tunisie Maroc (CATM)

Adhérent depuis plusieurs années à la section CATM de Bézenet, Doyet, Montvicq et Deneuille les Mines, Roger DUFRAIGNE a occupé les fonctions de trésorier de 2006 à 2014.

A partir de 2015, il a assuré la présidence de l'association.

Personne intègre et modeste, il s'est toujours investi pour faire fonctionner au mieux notre section au service de ses camarades et des veuves CATM.

Respectueux de nos anciens, il a toujours eu à cœur de prolonger le devoir de mémoire.

Décoré de la croix du combattant et du titre de reconnaissance de la nation, son dévouement au sein de la section lui a valu l'attribution des médailles de la fédération et de la fidélité.

Roger nous a quittés le 22 octobre 2023, il laissera un grand vide au sein des anciens combattants.

Montvicq en fête

Après une première année 2022 réussie, vous êtes venus nous retrouver toujours plus nombreux lors des manifestations et festivités que nous avons organisées en 2023.

Montvicq en fête souhaite chaque année vous proposer un programme qui reprend des incontournables (Aligot, Vide Greniers) mais aussi des nouveautés tel que le spectacle en avril 2023 autour du thème de Bourvil et des chansons à partager (un très agréable moment ponctué par vos nombreux rires et chants, et les artistes vous en remercient), et dans un tout autre registre, en décembre 2023, le Trivial enchères (quiz qui a permis aux équipes multigénérationnelles de répondre à des questions diverses et variées en s'amusant et



surtout en ne se prenant pas au sérieux).

Aussi, continuant sur cette belle dynamique, nous vous proposons de nous retrouver en 2024 lors des manifestations suivantes :

Le samedi 03 février 2024 : Soirée Aligot (réservations au 06.52.66.46.63)

Le samedi 13 avril 2024 : Concours de belote

Les samedi 20 et le dimanche 21 juillet 2024 : Fête patronale aux côtés de

la Municipalité.

Le dimanche 22 septembre 2024 : Vide greniers (réservé aux particuliers uniquement).

Le samedi 30 novembre : Trivial enchères.

Nous avons hâte de partager, à nouveau, de bons moments ensemble et nous comptons sur vous pour nous rejoindre à chaque fois plus nombreux lors de nos différentes manifestations.

Merci à vous de contribuer à la réussite de nos différents événements.

A très bientôt et belle année 2024.

Vous pouvez nous joindre :

Par téléphone :
06 52 66 46 63

Par mail :
montvicqenfete@gmail.com
www.facebook.com / montvicq en fête



L'AS Montvicq

Chers amis, c'est avec un grand plaisir que nous avons retrouvé le chemin du stade de la croix blanche pour une nouvelle saison pleine d'ambitions.

Un nouveau bureau composé en grande partie de jeunes femmes qui ont souhaité s'investir au sein du club et également un groupe de dirigeantes qui organisera des événements tout au long de la saison. Au niveau sportif, après une honorable 4ème place de son groupe l'AS Montvicq ambitionne cette année une montée en 4ème division de district (à noter que l'AS Montvicq est 1ère de son groupe avec 6 victoires en 6 matchs.) Merci à Christophe Spimpolo et tous les membres du staff pour le travail effectué.

En ce qui concerne les enfants, nous nous dirigeons vers la création d'un groupement avec les clubs de Bézenet, Doyet, Malicorne, Chamblet. Ce projet devrait être mis en place dès la saison prochaine. Je tiens à remercier Mickaël Chapelier U12 U13, Thomas Lecras U10 U11 et Daniel Desjariges U8 U9 pour leur dévouement et leur travail d'éducateur.

Je voudrais remercier Madame Magali Boulogne maire de notre magnifique village ainsi que tous les membres du conseil municipal sans oublier tous les employés municipaux pour leur très bon travail.

L'AS Montvicq vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2024.

Le président



Florane et son époque

Pour la sixième année consécutive l'exposition artistique a connu un beau succès, 22 artistes (peintres et sculpteurs) étaient réunis à la salle multi-activités durant 4 jours pour une exposition variée en l'honneur du peintre Florane enterré au cimetière de Montvicq. Merci à tous les peintres qui ont contribué à la réussite de ces journées, merci à nos fidèles artistes Montvicquois, et merci à Chloé Bacouël qui a animé la journée du 18 août en réalisant devant le

public une belle aquarelle : « l'entrée de la Mairie ». En présence du maire Magali Boulogne et de Josiane Aubergier représentant le maire de Montmarault, le président Jean-Marc Nigond soulignait son attachement « aux valeurs culturelles » et son souhait de pérenniser cette exposition les 15, 16, 17, 18 août 2024 à la salle multi-activité, il remerciait tous les membres du conseil municipal.



Madame le Maire entourée d'une partie des artistes devant les œuvres de la Montvicquoise Jacqueline Demure.

Monsieur Pacontent



Les incivilités

Petit aperçu des incivilités constatées cette année.



« N'OUBLIE PAS MA LAISSE »

Par ailleurs il est rappelé que l'eau des toilettes publics sert **uniquement** aux lavages des mains et non à remplir des jerricanes !

Vos secrétaires de mairie sont précieuses, prenez en soin



Elles n'ont pas de baguettes magiques et ne peuvent résoudre tous vos problèmes.

Si vous n'avez plus de téléphone, d'internet ou que vous ne recevez plus la télévision elles ne peuvent se substituer à votre opérateur ni changer les conditions météorologiques.

Les poubelles : nouveau du jour des collectes

A compter du 8 janvier 2024, le jour de collecte des poubelles change. Le ramassage des déchets aura lieu tous les lundis.

- **les lundis des semaines impaires = ordures ménagères = poubelle marron**

- **les lundis des semaines paires = recyclables = poubelle jaune**

Pour rappel, vos poubelles doivent être sorties la veille du ramassage et rentrées le jour de la collecte. Elles ne doivent pas rester sur le domaine public.

Les containers sont exclusivement réservés aux résidents des chemins ne disposant pas de bacs individuels.

Les points tri, pour le verre uniquement, se situent aux Bourdignats et rue du Tacot. Seul l'emplacement rue du Tacot propose le système Cliiink, qui récompense les personnes qui trient leurs emballages en verre.

Les composteurs

Pour réduire le volume de votre poubelle et offrir une nouvelle vie aux déchets organiques (biodéchets), le SICTOM propose gratuitement un composteur en plastique d'un volume de 400 litres.

Pour l'obtenir vous pouvez vous rendre, muni d'un justificatif de domicile, au SICTOM, rue du Terrier à Domérat. Une permanence est assurée tous les 3ème jeudis de chaque mois de 13h à 20h sauf les jours fériés.

Pour tout complément d'informations, vous pouvez contacter le 04 70 64 23 80 (touche 2) ou via l'adresse mail compostage@sictomrm.fr

Vous pouvez également appeler le secrétariat de la mairie qui regroupera les demandes. Les composteurs seront alors livrés en mairie et vous pourrez venir les chercher.

